











Repas pris en charge.







AUTORISATION POUR MINEUR ET MAJEUR:
À être filmé ou photographié lors des activités proposées (journal, site Internet, réseaux sociaux, radio, Boxprojet)
Je déclare ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale
Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical en cas d'urgence
Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul (je m'engage à venir le chercher)
J'autorise mon enfant à venir seul et à rentrer seul
EN CAS D'URGENCE :
Nom et prénom de la personne à prévenir :
Lien de parenté:
Adresse:
Téléphone fixe et/ou portable :
Nom et téléphone du médecin traitant :
RÉGLEMENTATION ET GESTES BARRIÈRES
Pass sanitaire obligatoire pour les plus de 12 ans et deux mois :
Pass sanitaire obligatoire pour les plus de 12 ans et deux mois : schéma vaccinal complet, le résultat négatif d'un test (PCR ou antigénique) de moins de 72 heures ;
schéma vaccinal complet, le résultat négatif d'un test (PCR ou antigénique) de moins de 72 heures ;
schéma vaccinal complet, le résultat négatif d'un test (PCR ou antigénique) de moins de 72 heures ; ou une preuve d'un rétablissement de contamination à la Covid-19.
schéma vaccinal complet, le résultat négatif d'un test (PCR ou antigénique) de moins de 72 heures ; ou une preuve d'un rétablissement de contamination à la Covid-19. Masque obligatoire en intérieur (hormis lors de la pratique sportive)
schéma vaccinal complet, le résultat négatif d'un test (PCR ou antigénique) de moins de 72 heures ; ou une preuve d'un rétablissement de contamination à la Covid-I9. Masque obligatoire en intérieur (hormis lors de la pratique sportive) Ces mesures sont applicables jusqu'à nouvel ordre. La situation sera régulièrement évaluée
schéma vaccinal complet, le résultat négatif d'un test (PCR ou antigénique) de moins de 72 heures ; ou une preuve d'un rétablissement de contamination à la Covid-I9. Masque obligatoire en intérieur (hormis lors de la pratique sportive) Ces mesures sont applicables jusqu'à nouvel ordre. La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter, le cas échéant, le cadre d'organisation des activités.
schéma vaccinal complet, le résultat négatif d'un test (PCR ou antigénique) de moins de 72 heures ; ou une preuve d'un rétablissement de contamination à la Covid-I9. Masque obligatoire en intérieur (hormis lors de la pratique sportive) Ces mesures sont applicables jusqu'à nouvel ordre. La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter, le cas échéant, le cadre d'organisation des activités.